



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

De nombreuses animations ...

Actualités municipales

Travaux
p. 10 à 14

Festivités

Coup d'œil dans le rétro
p. 22 à 33

Associations

p. 34 à 38

MILHAUD

Sommaire



**Actualités
municipales
Environnement**



**Actualités
municipales
Travaux**



**Actualités
municipales
Enfance et
scolarité**



**La vie des
associations
Rugby**

Comptes-rendus des conseils municipaux	P.04
Actualités municipales	P.10
Éducation et scolarité	P.16
Coup d'œil dans le rétro	P.22
Agenda	P.33
La vie des associations	P.34
Carnet	P.39



**Manifesta-
tions à venir
Agenda**



**Festivités
Coup d'œil
dans le rétro**

Infos utiles

Mairie : 04 66 74 22 88
Police Municipale : 04 66 74 36 95
CCAS : 04 66 74 61 83
Centre Socio Culturel : 04 66 74 32 47
École Maternelle : 04 66 74 25 54
École Primaire : 04 66 74 22 79
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Crèche / Halte-Garderie : 04 66 74 38 28
Gendarmerie Bernis : 17 ou 04 66 71 39 10
Sapeurs Pompiers : 18 ou 04 66 63 36 00
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0820 22 30 30 (0.09 € TTC/mn)



M LE MAGAZINE
DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 88
Fax : 04 66 74 11 94
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photo couverture : commune de Milhaud
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



“ ...l'investissement de tous dans une aventure collective. ”

L' action de l'équipe municipale se poursuit pour assurer la qualité de vie des Milhaudois, même si tous les besoins ne peuvent pas être satisfaits, ne serait-ce qu'en terme de voirie et de bâtiments publics délaissés durant de trop nombreuses années. De gros chantiers sont en cours, comme le gymnase qui sort de terre seulement trois ans après notre arrivée, et d'autres sont à venir.

Le dossier de la réforme des rythmes scolaires a été mené rondement, en concertation avec l'équipe pédagogique, l'association de parents d'élèves et les parents, puisque en deux mois a été installé le retour à la semaine de quatre jours et l'ALSH le mercredi matin ; s'y ajoute le projet des échecs. Le bien-être de nos enfants est une priorité !

Si le développement urbain de Milhaud va bon train, nous nous devons de ne pas oublier la culture et les festivités qui demeurent essentielles à la vie de notre cité.

En règle générale, la culture n'est pas placée au premier plan de l'action publique. Sa reconnaissance est malgré tout symbolique, entretenue par les partenariats avec Nîmes Métropole (Jazz Agglo, Les Vendredis de l'Agglo, manifestations taurines...).

Le déficit auquel l'équipe municipale est confronté est la lutte contre le repli sur l'espace domestique renforcé dans notre petite ville périurbaine. Les objectifs que nous nous sommes fixés : favoriser l'épanouissement et la participation active des Milhaudoises et des Milhaudois, renforcer les liens sociaux et la citoyenneté.

Les manifestations organisées en collaboration avec les associations permettent l'investissement de tous dans une aventure collective, à l'image du prochain Téléthon.

L'action sociale est culturelle et festive pour mieux permettre les rencontres et tisser notre lien social. Nous avons relevé le défi pour que chacune de ces actions attire un très large public.

L'aventure est passionnante, ponctuée de moments intenses.

Je vous souhaite bonne lecture du dernier bulletin municipal de l'année et je vous donne rendez-vous lors des prochaines manifestations.



*Chaleureusement
Jean-Luc Schone*

Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 12 juillet 2017

FIXATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS SUITE À DÉMISSION

Maintien du poste d'adjoint au maire laissé vacant suite à la démission d'un adjoint au maire en date du 10 mai 2017 avec date d'effet au 20 mai 2017. Le nombre de postes d'adjoint au maire est maintenu à 8. Le nouvel élu occupera le même rang que l'adjoint qui occupait le poste devenu vacant soit le 8°. Décision adoptée à la majorité.

ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Monsieur Frédéric ZANONE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est nommé 8° adjoint au maire et est installé immédiatement.

MARCHÉ DE TRAVAUX DU GYMNASÉ : ATTRIBUTION DES MARCHÉS SUITE À RELANCE DE LA CONSULTATION POUR 3 LOTS

Suite à l'attribution le 15 mai 2017 de 9 des 11 lots initiaux du marché de travaux à procédure adaptée lancé pour la réalisation du gymnase de la ville, décision pour les lots restant à attribuer :

Lots		Attributaires	Adresse	Montant HT
Lot 5	Chauffage, ventilation, plomberie sanitaires	ENGIE AXIMA	ZAE Font de la Banquière 34874 LATTES	259 900,00
Lot 8A	Façades			Infructueux, à relancer
Lot 8B	Couverture étanchéité	FACE MEDITERRANEE	PA d'Eguille, 60 rue Travertin - 13510 EGUILLES	144 299,43

Le montant actualisé de l'opération de 2 105 312,76 € HT (2 526 375,31 € TTC) est approuvé.
Décision adoptée à la majorité.

VIREMENT DE CRÉDITS N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

Virements de la section de fonctionnement					
Objet de la dépense	Chapitre	Article	Fonction	Montant	Justificatif
Prévisions dépenses d'amortissement	042	6811	01	0,53	Demande de trésorerie
Virement	011	60631	020	-0,53	Sur le solde disponible

Décision adoptée à la majorité.

SUPPRESSION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE - ZAC TRAJECTOIRE

Décision de suppression de la ZAC Trajectoire, suite à vente des lots et réalisation du programme de construction et des équipements publics ; d'entériner le principe d'application du PLU de la commune de Milhaud sur ce secteur et le retour au droit commun de la fiscalité de l'Urbanisme, ainsi que le rétablissement de la taxe d'aménagement sur cette zone et d'abrogation des éléments constitutifs de la ZAC ; Le dossier est consultable en mairie, aux heures et jours d'ouverture habituels.
Décision adoptée à l'unanimité.

CESSION DE TERRAINS DE L'ANCIENNE ZAC TRAJECTOIRE

Approbation de la cession, par acte notarié en l'étude de Maître VERGNE, notaire à Nîmes, des parcelles de l'ancienne ZAC-TRAJECTOIRE et hors périmètre à l'euro symbolique par la SEGARD à la commune et du classement des parcelles concernées dans le domaine public ou privé de la commune selon leur catégorie.
Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION RELATIVE AUX PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE NÎMES MÉTROPOLE ET SES COMMUNES MEMBRES POUR LA GESTION DE L'ENTRETIEN DES FOSSÉS ET DES BASSINS DE RÉTENTION

Approbation de la convention type relative à la

réalisation de prestations de services entre Nîmes Métropole et la commune pour la gestion de l'entretien des fossés et des bassins de rétention.
Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION « CLUB TAURIN MILHAUDOIS » ET LA COMMUNE DE MILHAUD – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Approbation de la convention de partenariat entre l'association « le Club Taurin Milhaudois » et la commune de Milhaud et attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'association « Club Taurin Milhaudois » afin de régler les engagements des rasateurs et les prestations du président de course et de son assesseur, à l'occasion des courses d'Avenir comptant pour le trophée des samedi 29 et dimanche 30 juillet 2017.

Décision adoptée à la majorité. Monsieur José GARCIA, membre du bureau de l'association, ne prenant pas part au vote.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THÉMATIQUE PERSONNEL

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission du Personnel : Madame FESQUET Dominique est nommée membre suppléant.
Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THÉMATIQUE ADMINISTRATION GÉNÉRALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission de l'Administration générale, du patrimoine, de la gestion du domaine public : Madame Huguette SARTRE est nommée membre titulaire.
Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THÉMATIQUE AFFAIRES CULTURELLES ET FESTIVITÉS

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission des Affaires culturelles et festivités : Monsieur Patrick COPPIETERS est nommé membre titulaire.
Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION THÉMATIQUE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE ET COURS D'EAU

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission du Développement économique, commerce, artisanat, agriculture et cours d'eau:
Monsieur André BOLJAT est nommé membre

titulaire et Madame Huguette SARTRE est nommée membre suppléant.

Décision adoptée à l'unanimité

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THÉMATIQUE URBANISME, ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE, AMÉNAGEMENT URBAIN

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission Urbanisme, environnement, écologie, aménagement urbain :

Monsieur Xavier CAUQUIL est nommé membre suppléant.

Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION THÉMATIQUE PRÉVENTION, MÉDIATION, SÉCURITÉ, PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission Prévention, médiation, sécurité, plan de déplacement urbain :

Monsieur Frédéric ZANONE et madame Huguette SARTRE sont nommés membres titulaires et Madame Franca ROSSANO est nommée membre suppléant.

Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THÉMATIQUE ACCESSIBILITÉ, BÂTIMENTS, PROPRÉTÉ URBAINE, VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission Accessibilité, bâtiments, propriété urbaine, voirie et réseaux divers :

Madame Franca ROSSANO est nommée membre suppléant.

Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la commission communale pour l'Accessibilité :

Madame Jocelyne BATIGNES est nommée membre titulaire.

Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Procédure de remplacement de Monsieur PEYTAVIN Gérard, adjoint au maire démissionnaire dans la Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur Xavier CAUQUIL est nommé membre suppléant.

Décision adoptée à l'unanimité.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Décision de recruter un (e) formateur (trice) diplômé (e) au jeu d'échecs, par voie de contrat à durée déterminée de 1 an, à temps non complet de 45 heures mensuelles pour intervenir chaque semaine à l'école élémentaire, pour l'apprentissage et le perfectionnement au jeu d'échecs. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans.
Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION ENTRE LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LA COMMUNE POUR LA PARTICIPATION D'UN INTERVENANT EN ÉDUCATION ARTISTIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE MILHAUD à compter du 18 septembre 2017

Décision adoptée à la majorité.

PRISE EN CHARGE TOTALE DES FRAIS D'OBSÈQUES D'UNE PERSONNE DÉPOURVUE DE RESSOURCES FINANCIÈRES SUFFISANTES

Prise en charge des frais d'obsèques de Monsieur MORANVILLE Christian, par les Pompes Funèbres Camarguaises de Nîmes, pour 1 780 € TTC.
Décision adoptée à l'unanimité.

.....

Séance du 31 juillet 2017

FIXATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS SUITE À DÉMISSION

Maintien du poste d'adjoint au maire laissé vacant suite à la démission Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire, en date du 24 juin 2017, avec date d'effet au 06 juillet 2017.

Le nombre de postes d'adjoint au maire est maintenu à 8. Le nouvel élu occupera le même rang que l'adjoint qui occupait le poste devenu vacant soit le 6^e.

Décision adoptée à la majorité.

ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Monsieur André BOLJAT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est nommé 6^{ème} adjoint au maire et est installé immédiatement.

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Suite au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 et à l'élection de deux nouveaux adjoints au maire, approbation de la révision de la répartition des indemnités en référence à l'indice terminal de traitement de la fonction publique, entre les adjoints et les conseillers municipaux délégués, à compter du 01/08/17 : Maire : 55.00 % ; du 1^{er} au 8^e adjoint : 16.010 % et 5 conseillers municipaux titulaires d'une délégation de fonction : 9.570 %
Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION DU PERSONNEL

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission du Personnel :

Monsieur Frédéric ZANONE est nommé membre suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION : ADMINISTRATION GÉNÉRALE, PATRIMOINE, GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission de l'Administration générale, du patrimoine, de la gestion du domaine public :

Madame Jocelyne BATIGNES est nommée membre suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission des Finances :

Madame Aurélie FOUCHARD est nommée membre titulaire.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET FESTIVITÉS

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission des Affaires culturelles et festivités :

Madame Franca ROSSANO est nommée membre suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission vie associative et sports :

Monsieur Laurent RIEUTORD est nommé membre suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE, ARTISANAT, AGRICULTURE ET COURS D'EAU

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission - Développement économique, commerce, artisanat, agriculture et cours d'eau :

Madame Dominique FESQUET est nommée membre suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION URBANISME, ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE, AMÉNAGEMENT URBAIN

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission urbanisme, environnement, écologie, aménagement urbain :

Madame Dominique FESQUET est nommée membre titulaire.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION PRÉVENTION, MÉDIATION, SÉCURITÉ, PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission - Prévention, médiation, sécurité, plan de déplacement urbain :

Monsieur Xavier CAQUIL est nommé membre suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION THÉMATIQUE ACCESSIBILITÉ, BÂTIMENTS, PROPRETÉ URBAINE, VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission - Accessibilité, bâtiments, propreté urbaine, voirie et réseaux divers :

Madame Aurélie FOUCHARD est nommée membre titulaire.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la commission communale de l'accessibilité :

Monsieur Michel ANTON est nommé membre titulaire.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire dans la Commission d'Appel d'Offres :

Monsieur Patrick COPPIETERS est nommé membre titulaire.

Décision adoptée à la majorité.

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE À QUATRE JOURS - HORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - ALSH - LE MERCREDI MATIN

Rétablissement de la semaine scolaire à quatre jours

et six heures d'enseignement quotidien.

Les horaires d'enseignement les lundis, mardis, jeudis et vendredis sont fixés à l'école maternelle de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30, et, à l'école élémentaire de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Suppression des Temps d'Activité Périscolaires et mise en place d'un accueil périscolaire à la maternelle (garderie) et à l'élémentaire (garderie et étude surveillée à de 16h30 à 18h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis). Mise en place d'un ALSH les mercredis matins de 8h00 à 12h00 durant la période scolaire.

Décision adoptée à l'unanimité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Adoption du nouveau règlement intérieur de la restauration scolaire.

Décision adoptée à la majorité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS PÉRI-SCOLAIRES

Adoption du nouveau règlement intérieur des accueils périscolaires (accueil du matin et du soir, et étude surveillée) suite au retour de la semaine scolaire de 4 jours.

Décision adoptée à l'unanimité.

FIXATION DES TARIFS DES ACCUEILS PÉRI-SCOLAIRES : ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, ET ÉTUDE SURVEILLÉE

Adoption des tarifs des accueils périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2017 comme suit :

Enfant	Accueil - étude surveillée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Pour les inscrits : accueil matin	0,50 €	1,00 €
Pour les inscrits : étude surveillée/ accueil soir	1,00 €	1,50 €
Pour les non inscrits	2,00 €	4,00 €
Sanction financière pour retard	10,00 €	

Décision adoptée à la majorité.

RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT - ALSH

Adoption du nouveau règlement intérieur règlement de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Accueil en y incluant un accueil le mercredi matin.

Décision adoptée à l'unanimité.

.....

Séance du 28 septembre 2017

RAPPORT RELATIF AUX ACTIONS ENTREPRISES À LA SUITE DES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES D'OCCITANIE

Présentation du rapport sur les actions entreprises par la collectivité à la suite des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie figurant dans le rapport d'observations définitives sur la gestion de la Commune de Milhaud, pour les exercices 2009 à 2014. Rapport transmis à monsieur le Préfet du Gard et à monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie et consultable sur le site internet de la commune.

AVENANT N°1 A LA CONVENTION OPÉRATIONNELLE « CENTRE-VILLE ET ABORDS » ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE, NÎMES MÉTROPOLE ET LA COMMUNE

Adoption de l'avenant N°1 à la convention opérationnelle « Centre Ville et abords » du 12 février 2014, sur proposition de l'EPF d'Occitanie, qui définit, à partir de l'abrogation du constat de carence prononcée par l'arrêté préfectoral du 12 avril 2017, les modalités nouvelles de délégation par la commune au profit de l'EPF d'Occitanie, du droit de préemption qu'elle a recouvré.

Décision adoptée à la majorité.

ENGAGEMENT DES DÉPENSES POUR REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE ET FRAIS DE MISSION DES ÉLUS AUTORISÉS

Autorisation d'indemnisation de monsieur le Maire et des élus pour les frais occasionnés lors de missions menées dans l'intérêt des affaires de la commune, aux frais réels sur la production des justificatifs et dans la limite des sommes annuelles prévues au budget.

Décision adoptée à la majorité.

MANDAT SPÉCIAL : CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE du 20 au 23 novembre 2017

Attribution d'un mandat spécial à Jean-Luc DESLOUX, Maire et André BOLJAT, 4^e adjoint, délégué aux travaux, pour participer au congrès annuel des Maires de France du 20 au 23 novembre 2017 à Paris, et autorisation de prise en charge des frais transports et de séjour (hébergement et restauration) conformément à la délibération N°2017-09-102 du 28 septembre 2017 relative aux frais de représentation du maire et remboursement des frais de mission des élus en mandats spéciaux.

Décision adoptée à la majorité.

INSTITUTION D'UNE RÉGIE D'AVANCES

Institution d'une régie d'avances, en remplacement de l'actuelle, pour les menues dépenses liées au fonctionnement des services administratifs et

techniques devant être réalisées en urgence et engagées par un agent dans le cadre d'un ordre de mission sur présentation des justificatifs correspondants (remboursement des frais d'utilisation de parc de stationnement et de péages d'autoroute).
Décision adoptée à l'unanimité.

PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE EN MATIÈRE DE GARANTIE PRÉVOYANCE LABELLISÉE DES AGENTS COMMUNAUX - MAINTIEN DE SALAIRE

À compter du 1^{er} janvier 2018, la participation mensuelle représentant la moitié de la cotisation appelée, basée sur le traitement de base et de l'éventuelle Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) est versée à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée - maintien de salaire.

Décision adoptée à l'unanimité.

ADHÉSION DE LA COMMUNE A L'EPTB VISTRE à compter du 31 décembre 2017

Décision adoptée à la majorité.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES GARRIGUES DE LA RÉGION DE NÎMES

Décision adoptée à l'unanimité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU SIVU GARRIGUES, SUITE À DÉMISSION

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Garrigues de la région de Nîmes - SIVU.

Cécile COULON-MARTINEZ est désignée représentant suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU SMD GARD, SUITE À DÉMISSION

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire au Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement et de Gestion des Cours d'Eau et Milieux aquatiques du Gard - SMD GARD : Monsieur Michel ANTON est désigné représentant suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT SUPPLÉANT AU SMNVC

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire au Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières - SMNVC : Monsieur André BOLJAT est désigné représentant suppléant.

Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT

AU SIABMV

Procédure de remplacement de Messieurs PEYTA-VIN Gérard et RODRIGUEZ Marcel, démissionnaires au Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres du Bassin Moyen du Vistre - SIABMV : Monsieur Joseph COULLOMB est désigné représentant titulaire et André BOLJAT, représentant suppléant. Décision adoptée à la majorité.

DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE D'ÉLECTRICITÉ DU GARD - SMEG 30

Procédure de remplacement de Monsieur RODRIGUEZ Marcel, adjoint au maire démissionnaire au Syndicat Mixte d'Électricité du Gard - SMEG : Monsieur Joseph COULLOMB est désigné représentant titulaire. Décision adoptée à la majorité.

IMPLANTATION DE BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Convention d'occupation du domaine public établi en faveur du SMEG, qui assure la gestion et la maintenance à ses frais exclusifs, des 2 bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables implantées rue Arthur Rimbaud. La participation communale annuelle aux frais d'exploitation est estimée au maximum à 720.00 € TTC. Décision adoptée à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT DU FESTIVAL DE JAZZ ÉDITION 2017 ENTRE NÎMES MÉTROPOLE ET MILHAUD

Adoption de la convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la commune pour l'organisation de la 11^e édition du festival de jazz et l'accueil d'un concert de Stacey Kent le samedi 14 octobre à partir de 20h30 à la salle des fêtes avec en première partie « Les aventuriers de l'arche perdue ». Décision adoptée à la majorité.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SALLE ET DE MOYENS DANS LE CADRE DU NÎMES MÉTROPOLE JAZZ 2017

Adoption de la convention de mise à disposition de la salle des fêtes et des moyens entre Nîmes Métropole et la commune de Milhaud pour l'accueil du spectacle de la 11^e édition du festival de jazz. Décision adoptée à la majorité.

RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DU REPAS ET DU COLIS DESTINÉS AUX AÎNÉS

Adoption du règlement d'attribution du repas et du colis réservés aux aînés à compter de 2017 pour les années suivantes, sauf modifications des tarifs et des limites d'âge. Décision adoptée à la majorité.

FIXATION D'UNE REDEVANCE POUR DÉGRADATION, NETTOYAGE OU NON RESTITUTION LORS DE LA LOCATION DE MOBILIER MUNICIPAL

Suite à plusieurs abus, instauration d'une redevance pour réparation suite à dégradation et/ou pour nettoyage du mobilier municipal de location : table dégradée ou sale 4 € ; chaise dégradée ou sale 1 €, banc dégradé ou sale 2 € ; et d'une redevance de remplacement du mobilier lorsqu'il est rendu inutilisable ou lorsqu'il n'est pas restitué : table 100 €, chaise 30 € et banc 130 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

MISE EN PLACE DU RELAIS D'ACCÈS AU DROITS DE MILHAUD - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DU GARD

Adoption de la convention de partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD) pour la création à Milhaud d'un Relais d'Accès au Droit (RAD), service public gratuit et confidentiel, pour les habitants rencontrant des difficultés et en demande de solutions juridiques, et mise à disposition d'un bureau équipé au sein de la mairie, ainsi que d'un agent d'accueil chargé du secrétariat. Participation financière annuelle de la commune : 2 400 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

Nouvelle installation à Milhaud

Auto-école Turbo



" Apprendre aux gens à conduire, c'est leur permettre de pouvoir se déplacer, de trouver parfois du travail ! "

C'est très enrichissant humainement et cela fait pour moi 24 ans que cela dure ! "

*Du lundi au vendredi sur Milhaud.
Cours de conduite à la demande.*

*Sandrine MOYNIER
16 rue du Moulin
30540 MILHAUD
04 66 81 30 54*

Travaux

Écoles élémentaire et maternelle

Cet été, des travaux de peinture ont été réalisés dans deux classes du bâtiment C de l'école élémentaire, afin de les rafraîchir ; ces travaux ont été effectués en régie par les agents des Services Techniques.

Dans le cadre de l'Adap' (Agenda d'Accessibilité Programmé), de nouvelles rampes d'accès ont été construites aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), à l'école maternelle. Toutes ces rampes ont été effectuées par le serrurier des Services Techniques.

L'entrée permettant l'accès à l'école maternelle a été repeinte avec des couleurs vives et gaies ; la rendant plus attirante pour les jeunes enfants.

Pour la rentrée 2017, vous avez pu apercevoir à proximité de l'école élémentaire et de l'école maternelle, des crayons géants de couleurs vives, afin de protéger encore plus nos enfants. Grâce à leur dimension, ils sont identifiables de loin et signalent ainsi les abords de nos écoles.

Ces crayons ont été réalisés avec soin par les agents des Services Espaces Verts.



Poursuite de la réhabilitation des réseaux

Route de Nîmes, de la Pondre à la rue Charles Rieu et rue Bigot

Des travaux de renouvellement des réseaux sont en cours sur la route de Nîmes, de la Pondre à la rue Charles Rieu pour une durée de 10 semaines.

La rue Bigot est également impactée par ces travaux de renouvellement des réseaux, ce qui permettra à la municipalité d'entreprendre l'aménagement et la réfection complète de cette chaussée.

Une partie de la bande de roulement de cette voie sera prise en charge par Nîmes Métropole.



Locaux techniques

Accueil et bureaux techniques transférés

Dans un souci d'optimiser au mieux l'utilisation des locaux municipaux devenus trop exigües et afin de donner plus de cohérence et d'efficacité à la gestion des services généraux, nous avons transféré l'accueil et les bureaux des Services Techniques au 3 rue des Lauriers.

Ces locaux, plus fonctionnels, permettent de recevoir le public dans de meilleures conditions et sont plus proches des Services techniques.

On peut y trouver l'accueil au public, le bureau de l'adjoint aux travaux, le bureau du responsable des Services Techniques et du responsable de Prévention.



Acquisition d'un tractopelle

La commune s'est dotée d'un tractopelle neuf. En effet, pour remplacer l'ancien trop coûteux en réparation et trop souvent immobilisé par des pannes.

Ce matériel sera en partie financé par les économies (12 000 €) annuelles réalisées dans le cadre de la révision de la convention d'entretien des fossés avec la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole.

Cette acquisition permettra également d'entretenir les chemins de garrigue et d'assurer le déblaiement des dépôts sauvages.



Sécurisation de la voirie

Rue de l'Aubépin

La vitesse est, dans notre commune, un sujet de préoccupation récurrent, à la fois pour les riverains qui sont confrontés au comportement irresponsable de certains et pour les services de police qui mènent régulièrement des actions de prévention et de contrôle, qui vont d'ailleurs être renforcées !

Dans cet esprit, nous avons aménagé une zone de rétrécissement rue de l'Aubépin, avec des flèches de priorité et un passage protégé, contribuant ainsi à la régulation de la vitesse et à la sécurisation des déplacements.

Lors de la réfection de cette rue, il est prévu d'intégrer cet étranglement plus harmonieusement.



Arrêts de bus

"La Croix" et "Centre Commercial"

Afin d'améliorer l'accessibilité et la protection des PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et des usagers, de nouveaux aménagements des arrêts de bus, en respectant les normes en vigueur, ont été réalisés route de Nîmes (arrêt La Croix) et route de Montpellier face à Intermarché (arrêt Centre Commercial).

L'arrêt centre Commercial est équipé d'un Abribus et l'autre le sera prochainement.

Ces équipements, entièrement financés et réalisés par Nîmes Métropole, améliorent le quotidien de tous.

Dans le cadre de cette amélioration, des programmes d'installation de quai et d'Abribus vont être lancés dans les prochains mois : rue des Cèdres et rue de la Poste.

Compte-tenu des difficultés pour nos citoyens d'évoluer aisément dans les zones urbaines et périurbaines, Nîmes Métropole, dans son plan de déplacements urbains, concentre une partie de ses efforts en direction des transports en commun afin de faciliter l'usage des bus, contribuant ainsi à nous affranchir du " tout-voiture ".



Nouveaux containers Colorés et pédagogiques

Comme vous avez pu le constater, de nouveaux containers colorés et pédagogiques ont fleuri cet été.

Les nuisances sonores inhérentes à ces nouveaux dispositifs sont très nettement inférieures à ce qu'elles étaient avec les anciens modèles.

Ils ont été installés gracieusement par les services de Nîmes Métropole qui sont en charge de cette compétence.

Dans les prochaines semaines, ils seront définitivement installés sur leur socle bétonné en cours de réalisation.



Dédé de Nîmes Métropole Rejoindre le défi familles zéro déchet et consommer malin !

Dans le cadre de l'appel à projets #Dédé de Nîmes Métropole, l'association Lulu Zed a reçu le soutien financier de l'Agglo pour l'organisation de la première édition du "défi famille zéro déchet" sur le territoire.

Pour cette première édition, 20 familles vivant sur le territoire de l'agglomération et représentatives de sa population seront recrutées pour s'engager dans une démarche de réduction des déchets.

Sur une période de 8 mois, allant de novembre 2017 à juin 2018, les familles, recrutées via un questionnaire durant le mois de septembre, devront choisir des défis à relever et seront accompagnées dans leur démarche grâce à un suivi personnalisé. Différents ateliers leur seront proposés tout au long de l'expérience.



Le 14 octobre 2017, une réunion de lancement du projet s'est déroulée à l'Eco-pôle de Nîmes Métropole Evolia, 501 Impasse des Jansons à Nîmes, en présence des élus de l'Agglo et du SITOM Sud Gard, à l'issue de laquelle vous avez pu échanger autour d'un apéritif Zéro Déchet. Les 20 familles recrutées se sont vu alors remettre un kit de démarrage et ont signé la charte d'engagement. Lors de cette rencontre, une famille « Zéro Déchet » ayant déjà participé à une telle démarche a témoigné.

Plus de renseignements ?

Vous pouvez vous rapprocher de l'association Lulu Zed via luluzed.fr, leur page Facebook [luluzednîmes](https://www.facebook.com/luluzednîmes) ou au 06 81 25 13 51.

Borne de recharge électrique

Une borne de recharge électrique vient d'être mise en place au parking Rebeyrotte.

Cette borne, installée gratuitement par le Syndicat d'Électricité du Gard (SMEG), alimente deux emplacements.

L'objectif est d'encourager et de développer l'usage du véhicule électrique dans notre ville permettant ainsi de lutter contre la pollution et de réduire notre dépendance aux hydrocarbures.



Stationnement

Vers plus de places de parking

Une augmentation du nombre de places de parking route de Nîmes est prévue. Même si les constructeurs de logements prévoient une place par appartement, il est bien évident qu'il faut accroître ce nombre en libérant des espaces.

Le stationnement reste à Milhaud, un problème majeur. Par le passé, le village s'est bâti sans que ce problème soit abordé sérieusement, conduisant à ce déficit.

Les récentes lois (PPRi, ALUR, protection du captage) nous contraignent en limitant les actions possibles pour lutter contre ce problème, dont le manque d'anticipation par rapport au respect des règles en matière de constructions de logements locatifs et de développement urbain.

Sauvegarde de la garrigue

Trois nouveaux portiques mis en place

Trois nouveaux portiques ont été mis en place (deux le long de l'autoroute sur le chemin qui mène à la garrigue de Bernis et un autre sur le chemin de Sommières, à la limite avec Langlade).

Avec un total de 10 portiques, notre garrigue est maintenant bouclée. L'efficacité de ceux-ci est réelle ; les dépôts amenés par les camions et fourgons ont fortement diminués.

Pour parfaire ce dispositif, seule la vigilance reste maintenant de mise et nous demandons à tous les résidents de la garrigue, aux associations, à tous ceux qui empruntent ces chemins et qui possèdent les clefs, de veiller à ce que nos portiques soient fermés.

Ils restent trop souvent ouverts !



Logements Locatifs aidés anciens

Propriétaires bailleurs, bénéficiez d'un avantage fiscal

Jusqu'alors réservés aux logements neufs, les abattements fiscaux s'étendent à l'ancien. Ainsi, le dispositif dit « Borloo ancien » (également appelé « conventionnement sans travaux ») permet aux propriétaires de logements anciens mis en location de bénéficier d'une déduction forfaitaire spécifique sur les loyers perçus, allégeant ainsi le poids de l'impôt.

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de louer un logement vide à usage de résidence principale, en respectant des plafonds de loyer et de ressources des locataires pendant au moins six ans*. En contrepartie, les propriétaires peuvent appliquer sur les loyers perçus un abattement de 60 ou 70 % sur leurs revenus fonciers bruts. Il s'agit là d'un avantage fiscal très conséquent puisque, rappelons-le, la déduction forfaitaire a maintenant totalement disparu du régime réel de droit commun.

Ce mécanisme repose sur un conventionnement avec l'Agence nationale de l'habitat (l'Anah). Le niveau de déduction fiscale varie selon le type de convention de loyer, 60 % si celle-ci est à niveau social ou très social, 70 % en cas de location déléguée à une association agréée. Par exemple, pour un deux pièces de 45 m² loué 630 €/mois hors charges dans le cadre du Borloo ancien « social » soit 7 560 € de loyer annuel : l'administration fiscale applique un abattement de 60 %, soit une déduction de 4 536 €. Sur les 3 024 € restant, le propriétaire peut déduire l'ensemble de ses frais et charges.

Le taux de la déduction peut être porté à 70 % lorsque le logement est loué à un organisme public ou privé** ou dans le cas d'un mandat de gestion donné à une AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) qui se charge de louer le logement, gérer la location et le paiement des loyers. Il s'agit du dispositif « Solibail », qui permet au bailleur lorsque le logement est situé en zones B1 et B2***, de reloger des familles en situation précaire tout en bénéficiant de déductions d'impôts importantes, plus une prime exceptionnelle de 1 000 € si la durée du mandat est d'au moins 3 ans.

Nîmes Métropole à votre service

Pour bénéficier du dispositif Borloo « ancien », il suffit de compléter la « convention Anah » disponible sur le site www.anah.fr ou auprès de la direction Habitat de Nîmes Métropole, puis de la retourner à cette dernière. Les plafonds de loyer et de ressources sont disponibles auprès de Nîmes Métropole ou son partenaire l'ADIL (Agence Départemen-

tale pour l'information sur le logement).

**neuf ans lorsque des travaux sont subventionnés par l'Anah.*

***organisme bénéficiant de l'agrément relatif à l'intermédiation locative et à la gestion locative (liste disponible auprès de la direction Habitat de Nîmes Métropole).*

****Le zonage A / B / C caractérise la tension du marché du logement en découpant le territoire en 5 zones, de la plus tendue (A bis) à la plus détendue (zone C) et s'appuie sur des critères statistiques liés aux dynamiques territoriales (évolution démographique, etc., à la tension des marchés locaux et aux niveaux de loyers et de prix. • Zone B1 : comprend certaines grandes agglomérations où les loyers et le prix des logements sont élevés, une partie de la grande couronne parisienne non située en zone Abis ou A, quelques villes chères, les départements d'Outre-Mer ; • Zone B2 : villes-centre de certaines grandes agglomérations, grande couronne autour de Paris non située en zone Abis, A et B1, certaines communes où les loyers et les prix des logements sont assez élevés, communes de Corse non situées en zones A ou B1.*

Nouvelle installation à Milhaud

Club canin



Le Club Canin de Milhaud propose :

- des séances d'éducation canine individuelles, des séances collectives, ainsi qu'un parc agility,
- une éducation sur terrain et milieu urbain,
- une éducation du chiot,
- une rééducation de l'adulte,
- des conseils pour aider à l'adoption d'un animal,
- des cours destinés aux enfants sur la connaissance du chien et les risques d'accidents par morsures.

Une activité sera prochainement mise en place en sport canin spécial enfant.

Possibilité de commander les sacs de croquettes Royal Canin à prix avantageux au club.



Conseil municipal des jeunes 2016/2017

Une réussite pour des projets de nos jeunes élus

Durant les trois commissions de l'année scolaire précédente, nos jeunes élus ont débattu sur ce qu'ils souhaitaient réaliser lors de leur mandat. Le conseil municipal des jeunes s'est tenu le 27 juin en salle du conseil municipal à la mairie.

Lors de ce conseil, a été voté l'achat de 5 portes-manteaux et d'un banc qui entoure un arbre dans la cour de l'école élémentaire, une jardinière (avec terreau et fleurs) placée devant le bureau de Restauration Scolaire et une rampe pour le skate parc.

Ils ont aussi décidé d'organiser un bal de fin d'année pour les CM1 - CM2, le 5 juillet. Ils ont voté l'achat

d'une boule à facette, de boissons et de gâteaux.

Enfin, ils ont voté l'achat de gants afin que toutes les familles puissent participer au prochain nettoyage de la garrigue.

Tout cela avec un budget de 2 000 €.

Le CMJ 2017/2018 sera élu le 4 décembre 2017.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont d'ores et déjà visité la mairie et notamment la salle du conseil où ils auront à prendre des décisions importantes.

Fête de la crèche au centre socioculturel

La structure multi-accueil " Les Petits Bouchons " a fêté, le 23 juin 2017, dans la joie et la bonne humeur, la fin de l'année. L'association des assistantes maternelles y était invitée. Le maire et certains de ses élus étaient présents.

L'organisation de la fête par le personnel de la crèche s'est effectuée avec beaucoup d'enthousiasme. Les bambins, vêtus de maillots multicolores peints par l'équipe, avaient eux mêmes fabriqués leurs marracas.

La fête fut animée sur des rythmes de musique brésilienne et un goûter géant, offert et élaboré par les

parents, ainsi qu'un lâcher de ballons, a mis fin à cette journée festive.



Fête des écoles dans la cour de l'élémentaire

Le 30 juin 2017, une grande fête de l'école élémentaire, organisée par les enseignants, la FCPE et la municipalité, a clôturé l'année scolaire et annoncé les vacances d'été.

Beaucoup de parents et d'amis se sont retrouvés dans la cour pour assister au récital donné par les enfants, sous la direction des enseignants. Chacun a pu apprécier le travail et les talents de chanteurs de ces jeunes Milhautois.

Après le discours de Monsieur Francini, directeur

de l'école, et de Monsieur le Maire, une clé USB et un stylo ont été remis par Aurélie FOUCHARD et Sandrine CAMPOS, élues aux affaires scolaires, aux élèves de CM2 en leur souhaitant une belle réussite dans la poursuite de leurs études secondaires.

Les enseignants ont été remerciés pour l'enseignement prodigué au cours de l'année par un spectacle.

Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête de fin d'année !



ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Comme chaque été depuis 2014, Noël Croxate, artisan boulanger de la commune a accepté de renouveler l'expérience : plusieurs petits groupes d'enfants de 3 à 11 ans ont été accueillis dès le matin dans l'enceinte de sa boulangerie pour des explications techniques et pédagogiques sur la fabrication du pain. Les 3-6 ans ont découvert le façonnage des sablés, tandis que les 6-11 ans ont confectionné eux-mêmes plein de viennoiseries, redistribuées aux enfants de l'Accueil de Loisirs pour un super goûter. Merci Noël !

À partir du 10 juillet, les enfants ont pu participer à de nombreuses sorties comme les Rencontres Sportives avec l'Agglomération Nîmoise sur différents sites : stade Marcel Rouvière, les Costières, le stade nautique Némausa ou bien encore la Bastide.



Actualités municipales

Au programme : natation, gymnastique rythmique sportive, tir à l'arc, rugby, volley-ball, athlétisme, et football.

Grâce à l'action Sauvetage Secourisme, les enfants ont été sensibilisés aux risques domestiques avec l'intervention d'un bénévole de l'association secourir-sauver. Merci à Monsieur JAMANN, pour ces activités à la fois ludiques et civiques qui ont plu aux enfants, au point de devoir programmer une 2^e intervention dans l'été.

La pinède de Milhaud a accueilli une trentaine d'enfants de 5/6 ans, mettant à disposition ses attraits pour 2 belles journées en plein air. Nos « Indiana Jones » en herbe sont passés d'arbre en arbre grâce à des cordes, ponts de singes et tyroliennes. Qui a peur ? En tout cas, ce ne sont pas nos vaillants aventuriers : ils sont grands nos petits ! Merci à David Winter, diplômé d'État d'escalade/alpinisme, pour son professionnalisme et sa pédagogie appliquée, qui font, depuis 2 saisons sur l'ALSH de Milhaud, le bonheur des enfants.

Pour clôturer cette belle édition « Été 2017 », les enfants de 5 à 11 ans sont partis en car, direction Saint-Chaptes, pour une journée bien remplie : le labyrinthe pour s'amuser à se perdre, la visite de la ferme, l'espace beach soccer, des jeux d'eau pour se rafraîchir, le bateau pirate, les karts à pédales...

L'ALSH accueille les enfants sur les périodes de vacances :

Vacances de Toussaint :

du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017

Vacances de d'Hiver :

du lundi 19 au vendredi 23 février 2018

Vacances de Printemps :

du lundi 16 au vendredi 20 avril 2018

Vacances d'Été :

du lundi 9 au vendredi 27 juillet 2018

Tous les programmes d'activités ALSH (mercredis et vacances) vous seront communiqués via le site



internet de la ville www.milhaud.fr et sur les panneaux d'affichage de la ville.

Les tarifs, établis sur la base du Quotient familial, sont inchangés :

Pour les milhaudois, ils sont compris entre 9,80 € (pour un QF inférieur à 500 €), et 10,60 € (pour un QF supérieur à 1401 €) pour une journée complète avec repas.

Par ces tarifs, la municipalité répond aux recommandations de la Caisse d'Allocations Familiales et affirme sa volonté de favoriser l'accès pour tous les enfants de la commune à l'ALSH.

En effet, le tarif le plus élevé sur Milhaud reste inférieur aux tarifs minimum de la plupart des communes alentours (pour exemple, Bernis : 13,50 € pour les bernissois, et 20,50 € pour les résidents hors commune).



Retour à la semaine de 4 jours

En un mois et demi, la municipalité a mis en place à la rentrée 2017, après un vote de conseil d'école exceptionnel, de nouveaux rythmes scolaires pour une meilleure organisation des familles et de meilleures conditions de travail :

- les Temps d'Activités Périscolaires ont laissé place à l'étude surveillée et à l'accueil périscolaire, toujours encadrés par les animateurs municipaux.
- Chaque mercredi, l'ALSH accueille vos enfants de 3 à 11 ans, à partir de 8h et jusqu'à 12h, sur les 2 établissements scolaires. Le mois de septembre a été l'occasion de proposer des activités variées : jeux

sportifs et activités manuelles collectives pour favoriser le vivre ensemble et l'esprit de groupe.

L'ALSH du mercredi matin est dans la continuité de celui des vacances (1^{re} semaine des vacances d'octobre, d'hiver et de printemps et en juillet).

À chaque période, les animateurs proposeront aux enfants des activités différentes selon la saison.

Un grand merci à toute l'équipe pour son implication et sa réactivité dans ces nouveaux rythmes.

Rentrée scolaire Encore une belle rentrée !

Lors de la rentrée 2017, les 181 enfants de l'école maternelle et les 350 enfants de l'école élémentaire ont repris le chemin de l'école.

Comme toujours, à l'école maternelle quelques pleurs pour les plus jeunes, mais vite rassurés, grâce à une équipe enseignante et des ATSEM motivées.

À l'école élémentaire, de nouveaux enseignants et des élèves contents de retrouver leurs camarades de classe après les vacances.

Comme toujours, Monsieur le Maire et ses élu(e)s aux Affaires Scolaires ont salué tous les parents, les équipes éducatives, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur et les agents municipaux.

Échecs À l'école élémentaire

Depuis septembre 2017, la municipalité a voulu poursuivre le projet éducatif des "Échecs contre l'échec scolaire" à l'école élémentaire.

Une championne d'échecs a rejoint l'équipe municipale et intervient 15 heures par semaine sur l'école, soit une heure par semaine et par classe du CP au CM2.

Nous avons déjà pu voir les bénéfices de jeu sur les élèves : ils s'amuse(n)t et apprennent la logique et la rigueur.

Cette intervention s'intègre dans le projet d'École Pédagogique du directeur Monsieur FRANCINI, et de son équipe pédagogique.



Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

Le projet phare de notre mandat est enfin devenu, ce jeudi 12 octobre, réalité. N'en déplaise à l'opposition qui semble oublier, dans les critiques qu'elle formule aujourd'hui, la gestion communale, sur bien des points, approximative qu'elle a assurée !

Cette pause de la première pierre de la halle des sports démontre à l'évidence que la majorité municipale a su, depuis qu'elle est à vos côtés, préparer l'avenir de notre ville et qu'elle s'est donnée les moyens d'obtenir de la part de ses partenaires co-financeurs (État, Région, Communauté d'agglomération), le financement sous forme de subventions d'une grande partie de cette opération (2 millions environ qui se rajoutant aux 700 000 € de la vente d'une parcelle de ce terrain communal ramènent le montant des dépenses supportées par la commune à 400 000 €).

Notre gestion saine et équilibrée nous a permis, pour accompagner le développement de notre cité, de réaliser cet investissement structurant indispensable, attendu depuis plus de 10 ans, en levant les obstacles notamment financiers pour que le projet aboutisse.

Projet qui sera complété par la réalisation d'un parking spécifique à l'ouest du gymnase lors de la réalisation de la ZAC.

MILHAUD GÉNÉRATIONS NOUVELLES

La période estivale est terminée mais les relations restent tendues dans l'équipe municipal et outre divers conseillers qui ont démissionné, ce ne sont pas moins, de 2 adjoints qui rendent leur tablier et pas des moindres.

Ne partageraient ils plus les idées de cette majorité ?

Ont ainsi démissionné l'adjoint à la police et la sécurité, et celui à l'urbanisme !

Nous pouvons remarquer, par ailleurs, que l'insalubrité persiste notamment dans le centre du village et donne une image déplorable de MILHAUD, avec ces détritiques qui jonchent le sol.

La pose de la 1ère pierre du gymnase a été réalisée, c'est une très bonne nouvelle mais quel dommage de voir l'absence de parking et des logements sociaux sur ce bel emplacement sportif !

Vous pouvez constater, déjà, les impacts négatifs de l'absence suffisante de parking route de Nîmes avec ce surplus de voitures, alors là avec le lycée aussi !!!

Par ailleurs, le point sensible va rester les finances où vous pouvez, déjà, voir en cette fin d'année les conséquences sur les feuilles d'impôts locaux : taxe d'habitation et taxe foncière que vous venez de recevoir.

A vous d'apprécier

GROUPE MILHAUD BLEU MARINE

Pas folichon le rapport de la cour des comptes !...

La politique se meurt faute de franchise, Milhaud Bleu Marine veut la transparence.

Les années AVELANEDA ont été sources de subversions et d'erreurs dans la gestion communale. Il était normal que le FN demande à M. Descloux un audit global de l'état de Milhaud lors de sa prise de fonction. Les manquements aux règles élémentaires et à la loi ont été cernés, dénoncés et on s'achemine vers un rétablissement mais ...

Si en voulant rétablir la situation, l'équipe municipale se heurte à des blocages,

Si certains employés municipaux vivent très mal les « nouvelles » dispositions,

Si les grèves et les arrêts maladie gangrènent le moral de tous,

Si le syndicat CGT fait désormais partie des interlocuteurs,

Il faut espérer que ces mécontentements visent la méthode adoptée, « la forme plus que le fond »

Car si ce n'était pas le cas, l'incompréhension changerait de camp.

Les milhaudois sont tous concernés par ces absences professionnelles et ne soutiendraient pas des employés municipaux titularisés, qui refuseraient de travailler selon des règles établies pour tous, alors que dans notre décennie, le simple fait d'avoir un travail est une chance.



" Carte grise "

Depuis le 7 août, certaines démarches concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) pouvaient être effectuées en ligne ou être traitées par les services de la Préfecture.

À partir du 1^{er} novembre, ces démarches ne pourront être réalisées qu'en ligne.

Sont concernées, les démarches suivantes :

- changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France)
- déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule)
- modifier son adresse sur la carte grise.

Hormis le paiement des taxes à l'immatriculation, ces démarches s'effectuent gratuitement sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).



Pacs

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'État civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Réunion publique d'information sur la Mutuelle Santé Communale à Milhaud

Dans le prolongement de l'action que la ville de Milhaud et son CCAS avaient entreprise en vue de rechercher une complémentaire santé qui soit en mesure d'offrir des conditions attractives à ses adhérents, le cabinet Mutéo, en raison du service de qualité qu'il propose, a été retenu pour commercialiser ce contrat « Santé Communale ».

Le cabinet Mutéo est le représentant local de Miel Mutuelle, une mutuelle qui bénéficie d'une expérience de plus de 110 ans dans le domaine de la protection santé, et qui assure aujourd'hui plus de 177 800 personnes.

Ses responsables, M. Bruno DORTHE, Directeur du Cabinet, et M. Éric BAUME, Conseiller, nous ont présenté au cours de la réunion publique du jeudi 21 septembre 2017 au centre socio-

culturel à Milhaud, les conditions d'intervention de leur cabinet en matière de Mutuelle Communale ainsi que les tarifs pratiqués dans le cadre réglementaire actuel.

Le contrat proposé sur la base de trois formules de garantie peut être souscrit par tous, sans emploi, actifs, retraités, jeunes et plus âgés y compris les artisans et commerçants, sans questionnaire médical, avec une garantie immédiate et à vie.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements utiles, soit auprès des permanences du cabinet qui se tiendront au centre socio-culturel, soit directement auprès de Mutéo, 134 Route d'Avignon - 30000 NÎMES, en téléphonant au 04 66 22 76 69 ou en appelant directement M. Éric BAUME au 06 61 11 44 62.

Relais d'accès au droit dès le lundi 13 novembre 2017

La ville de Milhaud a mis en place un relais d'accès au droit de proximité, tel qu'il était prévu dans sa campagne électorale. Ce relais d'accès au droit est un service public gratuit et confidentiel proposé à ses habitants rencontrant des difficultés en demande de solutions juridiques.

Ces permanences juridiques sont assurées par des avocats inscrits au barreau de Nîmes, tous les 2^e lundis de chaque mois, de 9h à 12h, sur RDV.

L'accès au droit consiste à offrir des services :

- d'information sur les droits et devoirs des personnes,
- d'orientation vers les organismes, services ou professionnels chargés d'assurer ou de faciliter l'exercice des droits,
- d'assistance au cours de procédures non juridictionnelles,
- de consultations juridiques et d'assistance pour la rédaction ou la conclusion d'actes juridiques par des professionnels habilités.

Ainsi, l'aide à l'accès au droit vise à permettre à toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son niveau de vie, de pouvoir en dehors de tout procès, connaître ses droits et obligations et/ou être informée sur les moyens de faire valoir ses droits ou d'exécuter ses obligations.

**Pour prendre RDV : téléphone 04 66 74 61 88,
par mail relaidroit@milhaud.fr ou à l'accueil de la mairie.**

Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

“ De nombreuses animations pour des publics variés ”

Il en est ainsi :

- de Ciné Milhaud, du théâtre, des moments musicaux, comme cet été avec le concert de jazz,
- de l'exposition de PLAYMOBIL, de LEGO,
- du marché du terroir qui perdure,
- du salon de la peinture, du salon du livre,
- de la fête de la musique qui, dès 2014, a fait son apparition et prend de l'ampleur,
- de la Fête du Blé Dur qui commence à prendre toute sa place,
- du concours de robotique,
- de la Nuit des Étoiles,
- du 14 juillet ramené aux arènes avec près de 500 convives,
- de la fête votive appréciée de tous et qui prépare pour l'année prochaine de belles surprises,
- de la Semaine Bleue,
- du label Centenaire 14-18 obtenu pour la qualité de ce moment de souvenirs,
- des courses libres, abrivado et bandido,
- Etc.

Sans oublier les nombreuses manifestations organisées par nos associations ou en partenariat avec elles, tel le Téléthon et bien d'autres.

Salon du livre

Les participants de la 2^e édition du salon du livre ont été reçus, le 27 mai dernier à partir de 8h30, par un petit-déjeuner sous un soleil radieux.

Dans la matinée, Joseph COULLOMB, premier adjoint, et Huguette SARTRE, adjointe à la culture, ont accueilli les 55 auteurs de recueils de poésie, de romans, de polars, de BD, de livres pour enfants, de biographie... puis un hommage particulier a été rendu à Jean-Pierre MILOVANOFF, écrivain nîmois, prix Goncourt des Lycéens 1997, dont on dit que l'écriture atteint la grâce, en le félicitant sur sa créativité et sa modernité.

Thierry de CARBONNIÈRES, que l'on connaît d'abord en tant qu'acteur dans « Plus belle la vie » et auteur courageux de dévoiler l'étonnante cruauté du métier d'acteur dans son livre, a été remercié pour sa présence.

Merci encore à tous ces auteurs qui par leur venue, nous enrichissent, nous surprennent et nous cultivent !

Spectacle des "Vendredis de l'agglo"

Vendredi 9 juin 2017, à la salle des fêtes de Milhaud, les " Vendredis de l'Agglo " nous ont offert une pièce de théâtre hilarante et de qualité qui a fait salle comble : " Le mariage nuit gravement à la santé ".

Une situation compliquée et des courses poursuites, des portes qui claquent, des quiproquos, des dialogues incisifs et truculents ont fait de cette comédie de boulevard une pièce moderne et explosive qui non seulement a fait rire toute la salle, mais a également permis des moments d'improvisation avec le public d'une qualité rare.

Merci aux comédiens qui ont offert aux 350 personnes présentes un véritable moment de détente et de rire à n'en plus finir !



Fête de la musique

Pour la 3^e année, la fête de la musique au cœur du village a connu un franc succès de 18h à minuit. Cette année encore, elle a eu lieu sur la place Neuve avec des orchestres d'horizons différents : professionnels, amateurs et mélomanes...

La Peña « Les Pampaligoustes », offerte par Nîmes Métropole, a ouvert la fête suivie du groupe de jazz « Hot Jazz Brothers », puis les élèves du cours de musique ont interprété plusieurs morceaux au piano pour notre plus grand plaisir.

Ce fut le tour des groupes de bénévoles ayant répondu présents de nous montrer leur talent. Merci à Stéphane GAY et à ses amis des groupes « Southern Kicks » et « Natcha ».

Un grand merci également à la chorale œcuménique de Milhaud qui offrait, au Temple à partir de 18h, un apprentissage du chant suivi d'un concert avec le chant appris en commun.

Tout ce petit monde a pu se retrouver sur la place pour se restaurer grâce au bar de la place et aux

commerçants de Milhaud où des tables et des chaises avaient été mises à la disposition du public par la mairie.

Une excellente ambiance encore cette année.

Rendez-vous en 2018 !



La nuit des étoiles

4^e ÉDITION

De nombreux petits milhaudois étaient présents, en cet après-midi de la nuit des étoiles, à l'atelier de construction de fusées qu'ils ont pu ensuite " faire péter " à plus de 20 mètres de haut sur la place Frédéric Mistral, avec simplement comme carburant de l'eau et de l'air !

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la nuit tombée au centre d'observation des 4 Chemins devant les télescopes, afin d'écouter les commentaires du club Orion 2000.

Puis, à chacun de mettre son œil dans l'objectif et d'admirer le merveilleux spectacle de cette nuit étoilée : d'abord, les cratères de la lune si proches, les planètes Jupiter et Saturne avec ses anneaux brillants, et les étoiles si lointaines : Vega de la constellation de la Lyre et Altaïr de la constellation de l'Aigle.

À l'année prochaine !



Le blé dur fait la fête

C'est avec toujours autant de plaisir que les jeunes et les moins jeunes du village sont allés aux pas des chevaux, derrière les charrettes et sous un soleil de plomb, « couper » les gerbes de blé dans la plaine.

Cette fête prend chaque année tout son sens pour mettre en valeur le monde agricole de notre village et créer un lien avec les familles. Le matin, avec une transhumance de chevaux dans les rues du village et un marché du goût orienté sur les produits à base de blé, les participants à la fête se sont retrouvés sur la place Neuve pour un repas de pâtes de blé dur.

Pour intéresser les enfants à la fête et à l'agriculture de notre village, des actions ont été menées au cours de l'année scolaire, d'abord avec les TAP à partir de valises pédagogiques offertes par l'Institut des Céréales Français sur la culture et la transformation du blé, puis pour éveiller les goûts des enfants, un repas avec différents pains complets leur a été servi à la cantine. Ils ont pu aussi voir, sur un stand au milieu du marché, les plants des différentes espèces de céréales et une documentation sur l'agriculture durable.

L'après-midi, après la récolte à la faux d'un champ au milieu de la plaine, animé par le groupe De Garrigue en Mistral, tout le monde a suivi, extenué, les charrettes pleines de gerbes jusqu'aux arènes, pour un battage à l'ancienne et la récolte des précieux grains.

A l'an que ven !





Jazz

LES HOT JAZZ BROTHERS SE SONT PRODUITS DANS LES ARÈNES

Mercredi 26 juillet, dans les arènes à 21 heures, en prélude à la fête votive, le concert donné par les Hot Jazz Brothers a frappé fort.

250 spectateurs étaient venus à la rencontre de Michel Cottin au saxophone soprano et à la clarinette, entouré de Christian Del Prete au banjo, de Laurent Masson au trombone, de Laurent Tuquet au soubasson, sans oublier Jeff Guyot au washboard et pour l'occasion, de son vieil ami, le saxophoniste et scatman de renom Daniel HUCK.

Au cours de cette soirée, organisée par la municipalité, les Hot Jazz Brothers ont mis à l'honneur le jazz traditionnel notamment avec les grands classiques de Sidney Bechet, Louis Armstrong et Claude Luter.



Devant le succès rencontré par ce concert, qui s'est terminé sur l'interprétation de " Dans les rues d'Antibes " de Sidney Bechet par une " standing ovation ", la question de pérenniser ce type de manifestation s'est naturellement posée. Un succès qui nous oblige à mieux faire encore, et pourquoi pas, dans un lieu aussi idéal que seraient les arènes, dans le cadre d'un festival nocturne de Jazz.

Fête du 14 juillet

La cérémonie, qui s'est déroulée devant le monument aux Morts pour célébrer la fête Nationale, a permis de retracer l'historique de cette fête et de rappeler, en ces temps d'inquiétude et de menace que nous vivons, le message républicain, son actualité et sa symbolique.

Le temps festif qui a suivi a connu, comme les années précédentes, un vif succès : près de 500 Milhadois s'étaient en effet rassemblés sur le boulo-drome, dans le prolongement du verre de l'amitié offert par la municipalité, pour partager le repas au cours duquel a été servi le traditionnel taureau à la broche,

le tout dans une ambiance musicale exceptionnelle assurée par Trumpet Mélody et Stéphane DAMOUR.

Les réjouissances se sont ensuite poursuivies avec le concours de boules organisé par la Boule Milhadoise et plus tard en soirée avec le spectacle équestre « Bolero », empreint de poésie et comportant d'impressionnantes figures de voltige, présenté par la troupe « Andalusia » de Florent Thomas et le feu d'artifice tiré depuis le parking du lycée qui a clôturé magnifiquement cette belle journée du 14 juillet.



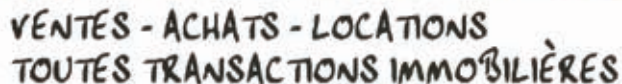
MARBRERIE

**Réalisation d'éviers
en pierre sur mesure**

A photograph of a kitchen featuring a light-colored wooden cabinet with a built-in dishwasher and a countertop with a sink and various items.

Fax 04 66 20 44 70

email : contact@milette-marbrenie.com



Jeanick Berthaud :
06 22 26 40 47

58, route de Nîmes - 30540 MILHAUD
Tél. : 04 66 74 22 54 - Fax : 04 66 74 05 33



L'ÉTÉ S'ANNONCE
JOLIMENT
ENSOLEILLÉ

-50%
SUR MES VERRES
SOLAIRES
POLARISANTS
DE LA GAMME ZEN SUN

vision **plus**
OPTICIENS

MARQUE DE PERSONNALITÉ

VISION PLUS
110 route de Montpellier
30540 MILHAUD



SUNVAOLH



NOUVEAU SUV COMPACT
CITROËN C3 AIRCROSS

Plus Spacieux, Plus Modulable
#PlusDePossibilites

#PlusDePossibilites

12 *adieu à la conduite?*

Citroce Advanced Comfort

Volume de coffre jusqu'à 520 L.
Toit ouvrant vitré panoramique*

- combinações de personalização

Le système couplé en 2 parties.

Keywords: *Self-esteem, self-esteem threat, self-esteem threat sensitivity, self-esteem threat sensitivity scale, self-esteem threat sensitivity scale-2*

169

102
Bentley and 1997

SALES CON-
1 April 1941

INSPIRED
BY YOU

[illegible]

CONSUMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO₂ DE NOUVEAU CITRÉON C3 AIRCROSS : DE 3,7 À 5,6 L/100 KM ET DE 96,8 À 134 G/KM.

GARAGE RANCEL - 75 ROUTE DE MONTPELLIER - 30540 MILHAUD - 04 66 74 21 81

Retour sur l



la fête votive



LA SEMAINE BLEUE

On a coutume de dire "La semaine bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire".

Pendant cet événement, auquel ont été associés tous les intervenants et professionnels qui travaillent régulièrement auprès des aînés, ont été organisées des animations pour les publics jeunes et moins jeunes, créant ainsi ce fantastique lien intergénérationnel qui fait prendre conscience au grand public du rôle social de nos aînés.

Ce programme de qualité a été apprécié par bon nombre d'entre vous ; nous remercions tous les participants qui ont fait le succès de cette semaine.

La marche bleue

SUR LE CIRCUIT DES SITES HISTORIQUES DE MILHAUD

La marche bleue a emprunté l'itinéraire des sites historiques où se sont déroulés certains événements notables de l'histoire de Milhaud. Les milhautois, des pensionnaires de la maison de retraite, 27 élèves du lycée accompagnés de Mme HEMINGWAY (Proviseur Adjoint) et de Mme CHALAVI (Professeur d'Histoire) ont découvert à cette occasion :

- **L'évêché** : ancienne résidence d'été des évêques de Nîmes dont la façade serait constituée d'un pan de mur encore existant du château qui assurait la protection du village et qui a été détruit en même temps que l'église médiévale par les troupes huguenotes en 1622.



- **L'église** : l'église médiévale qui était vraisemblablement à l'emplacement de l'église actuelle a été détruite en 1622, lors des troubles religieux qui ont été à l'origine d'un affrontement brutal entre catholiques et protestants. Elle a été reconstruite autour des années 1660-1662, puis agrandie et rénovée (les travaux commencés en 1861 ont été terminés en 1864) pour prendre l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. Inaugurée le 4 août 1864, elle a été consacrée le 11 juin 1865 par Monseigneur Plantier. Elle porte le nom de Saint Saturnin, qui aurait été le premier évêque de Toulouse mort martyr vers l'an 250.

- **Le Castellat** : sous le haut Moyen Âge, alors que la seigneurie de Milhaud appartenait aux Evêques de Nîmes, un important château avait été construit afin de protéger la population du village. Ce château dont il subsiste deux vestiges, la façade de l'évêché et la porte des remparts ou Porte de France, était situé sur la place du Castellat (Lou Castellat : gros château en occitan) et le quartier du Fort.

- **La porte des Remparts** : des anciens murs d'enceinte du château, construit en partie sur le castellat et en partie sur le site qui porte actuellement le nom de Fort, et qui a été détruit par les forces protestantes du Languedoc en 1622, il ne subsiste aujourd'hui, outre la façade de l'évêché, que la porte principale, dite Porte de France. Cette porte avait également un rôle symbolique puisque c'était le lieu où chaque fois qu'un nouvel évêque venait à Milhaud prendre possession de son fief, les consuls l'attendaient en lui présentant les clés de la ville et en lui prêtant serment de fidélité.

- **Le four commun** était implanté dans un bâtiment rue Porte de France qui appartenait à la commune et où est installée aujourd'hui, la salle de musculation. Jusqu'au 19^e siècle, les villageois avaient la possibilité de faire cuire dans ce four les pastons (boules de pâte crue qu'ils avaient pétries). Le fourmier, chargé de cette opération, allait chercher les pastons dans chaque maison et les ramenait ensuite cuits après la fournée. Un "signe" de reconnaissance était entaillé dans la pâte pour restituer à chacun son paston.

- **Le temple** : le premier temple construit vers 1570 était situé, d'après les informations que nous avons et qui restent à préciser, sur l'emplacement du Crédit Agricole et du centre socioculturel. Il a été détruit en 1664, sur intervention de l'évêque de Nîmes Cohon et à la suite d'un arrêt du Conseil d'État, imposant aux protestants d'aller pratiquer leur culte à Bernis. La liberté de culte retrouvée, un nouveau Temple, celui que nous connaissons aujourd'hui, a été construit au début du 19^e siècle sous le Premier Empire. Le chantier, commencé le 22 mars 1808, s'est terminé la veille de l'inauguration qui a eu lieu le 8 octobre 1809.

- **La glacière** a été construite aux environs de 1669 sur le terrain où était implanté le temple démoli. La rue de la Glacière, située à proximité, rappelle d'ailleurs cette époque où la seule façon de pouvoir utiliser la glace en été, consistait à la stocker en hiver ainsi que la neige dans de grandes excavations souterraines bien protégées et isolées.

Conférence et goûter musical

QUELLE AMBIANCE ! PARTAGE, BONNE HUMEUR ET CONVIVIALITÉ !

C'est ainsi que s'est déroulé le goûter dansant des aînés, vendredi 6 octobre au centre socioculturel.

Michel et Nathalie ont animé ce moment avec brio et nos aînés ont démontré, encore une fois, leur envie de danser sur ces rythmes toniques et joyeux. Un merci tout spécial à Ramon pour ses belles chansons d'Amérique Latine que nous avons volontiers repris en chœur !

On ne peut pas passer sous silence l'intervention de qualité de l'Institut Méditerranéen des Métiers de la Longévité. « Parce que la santé et le bien-être nous concernent tous, il est primordial de savoir comment les améliorer de façon durable » tel était le thème qui nous a été proposé jeudi 5 octobre.

Un beau moment qui nous a rapproché !



Repas de aînés

À retenir :

Le repas des aînés aura lieu le mercredi 13 décembre à la salle des fêtes à 12h.

Inscription : du lundi 9 octobre au vendredi 17 novembre au centre socioculturel.

Les COLIS seront disponibles en mairie côté CCAS à partir du mercredi 6 décembre.

Événements *phares*



La reprise du cinéma Dès le mois de septembre

Les séances " Ciné Milhaud " ont repris début septembre. N'oubliez pas le mercredi est réservé aux enfants au centre socioculturel et le jeudi soir aux adultes à la salle des fêtes.

L'affiche du cinéma est visible dans les sucettes municipales placées dans plusieurs endroits de Milhaud.

Dans l'agenda ci-contre, vous pourrez découvrir la programmation jusqu'en février 2018.

Bons films à tous, petits et grands !



La commémoration du centenaire 14-18 du mardi 7 au samedi 11 novembre

Le 7 novembre à 18h30 au centre socioculturel : inauguration de l'exposition évoquant les faits marquants de l'année 1917. Exposition visible jusqu'au 11 novembre, 18h30.

Le 9 novembre :

- à 15h00 au centre socioculturel : conférence " Autour du chemin des Dames ".
- à 20h30 à la salle des fêtes : projection du film " Pour l'exemple " de J. LOSEY.

Le 10 novembre à 20h30 au Lycée : projection du film " Le pantalon " d'Y. BOISSET.

Le 11 novembre à 11h : commémoration au Monument aux Morts.



Le Téléthon vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017

Cette année, le Téléthon se déroulera du 8 décembre au 9 décembre 2017. Nous invitons tous les habitants de Milhaud et les associations à faire preuve d'ingéniosité afin de recueillir un maximum d'argent pour ce noble évènement caritatif.

On nous a remarqué par notre accueil et notre convivialité, lors du précédent Téléthon. Qu'en sera t'il pour cette année ?

« Nous comptons sur votre mobilisation ! »



Agenda des manifestations

Octobre

Samedi 28 et dimanche 29 **2^E EXPOSITION PLAYMOBIL**

Organisée par la mairie
10h - centre socioculturel

Novembre

Dimanche 5

LOTO organisé
par la Diane Milhaudoise
17h30 - centre socioculturel

Mercredi 8

CINÉMA ENFANTS
"Ballerina"
18h - centre socioculturel

Jeudi 9

CINÉMA ADULTES
"Ma famille t'adore déjà"
20h30 à la salle des fêtes

Samedi 18 et dimanche 19
EN ATTENTE DE LA MANIFESTATION organisée
par De Garrigue en Mistral
à la salle des fêtes

Dimanche 19

LOTO organisé
par les Aînés
18h - centre socioculturel

Samedi 25 et dimanche 26
SALON GEEK
Salle des fêtes

Samedi 25 et dimanche 26
MARCHÉ DE NOËL organisé
par La Pastorale
au centre socioculturel

Décembre

Vendredi 1^{er}

COMÉDIE MUSICALE
organisée par la Compagnie
AIMENDO
à la salle des fêtes

Dimanche 3

LOTO organisé
par les Donneurs de Sang
17h30 - salle des fêtes

Mercredi 6

CINÉMA ENFANTS
"Mission Noël : l'aventure de la
famille Noël"
18h - centre socioculturel

Jeudi 7

CINÉMA ADULTES
"L'assistant du père Noël"
20h30 - salles des fêtes

Vendredi 8 et samedi 9 **TÉLÉTHON**

au centre socioculturel et
à la salle des fêtes

Dimanche 10

LOTO organisé
par les Vieux Crampons
17h30 - centre socioculturel

Samedi 16

NOËL ENCHANTEUR organisé
par la mairie
14h - centre socioculturel

Dimanche 17

SPECTACLE organisé
par La Pastorale
à la salle des fêtes

Vendredi 22

SPECTACLE DE L'AGGLO
organisé par Nîmes Métropole
"La surprise de Noël"
20h30 - salle des fêtes

Janvier

Mercredi 3

CINÉMA ENFANTS
"Les Trolls"
18h00 - centre socioculturel

Jeudi 4

CINÉMA ADULTES
"Le nouveau stagiaire"
20h30 - salle des fêtes

Dimanche 7

LOTO organisé
par Les Anciens Combattants
17h30 - centre socioculturel

Vendredi 12

VŒUX DU MAIRE
19h - à la salle des fêtes

Dimanche 14

LOTO organisé
par Les Vieux Crampons
17h30 - centre socioculturel

Dimanche 21

LOTO organisé
par le FC Féminin
17h30 - centre socioculturel

Dimanche 28

LOTO organisé
par Gard'n Party
17h30 - centre socioculturel

Février

Dimanche 4

LOTO organisé
par La Paroisse
18h - centre socioculturel

Mercredi 7

CINÉMA ENFANTS
"Dofus"
18h - centre socioculturel

jeudi 8

CINÉMA ADULTES
"Orage"
20h30 - salle des fêtes

Samedi 10

THÉÂTRE organisé
par l'ATP
"La demande en mariage"
20h - salle des fêtes

Dimanche 11

LOTO organisé
par l'Eglise réformée
17h30 - centre socioculturel

Dimanche 18

LOTO organisé
par La Pastorale
17h30 - centre socioculturel

Cet agenda est appelé à être parfois modifié et à être complété : plus d'informations disponibles en Mairie et aux centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le prochain site internet de la commune.

La vie des associations

Forum

au centre socioculturel



C'EST UN INCONTOURNABLE DE LA RENTRÉE !

Le forum des associations a eu lieu le 9 septembre 2017 ; une journée importante pour ses animateurs.

Chaque année, ce rendez-vous automnal attire un public nombreux et varié. Mais si les visiteurs cherchent à satisfaire leur curiosité, qu'en est-il des associations ?

Principalement motivée par la passion, la volonté de faire valoir des sports connus mais peu fréquentés, chacun n'a pas manqué d'ingéniosité pour attirer les adhérents. Quelques démonstrations de danses, l'accueil de nouvelles associations : école de rugby, foot des tout-petits..., bientôt peut-être un club de basket. Leur présence est donc l'occasion de s'engager dans la vie de la commune milhautoise.



Un grand merci à tous et toutes pour cet investissement qui ne fait que grandir notre village et son esprit convivial.

Chant

Chorale Œcuménique

LA CHORALE ŒCUMÉNIQUE DE MILHAUD S'EST PRODUITE POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la fête de la musique, la chorale œcuménique a réalisé, le 21 juin 2017 au temple de Milhaud, une prestation inédite de répétition concert au cours de laquelle spectateurs et choristes ont eu la possibilité d'interpréter ensemble : "Il est un coin de France " de Raymond Vinci et Francis Lopez, un chant appris en commun et qui a été donné en fin de concert.

Dix titres étaient par ailleurs au programme de cette manifestation avec un répertoire très varié, comprenant des pièces de musique sacrée dont certaines très connues et d'autres plus originales, des chansons écrites pendant la première guerre mondiale, des chœurs d'opéra et des chants traditionnels français.

En résumé, une belle soirée musicale que la chef de chœur, Élisabeth MAURIN, avait souhaité ouverte à tous, mélomanes, simples curieux et apprentis choristes, leur permettant de partager à la veille de la trêve estivale, un moment d'émotion artistique et de convivialité.

Sport

Rugby Club Milhaud

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À MILHAUD !



Le tout nouveau Rugby Club Milhaud est très heureux de présenter, pour la première année, son école de rugby mixte, ouvrant ses portes à tous les enfants de 5 à 10 ans désirant découvrir et s'initier à la pratique de ce sport noble et éducatif, parce qu'au-delà du sport, le rugby donne l'image d'une véritable « école de la vie », d'une activité porteuse de valeur qui ne s'arrête jamais au terrain.

En partenariat avec le Rugby Club Nîmois, mais aussi récemment validé au Conseil Départemental du Gard de Rugby ainsi qu'au sein de la Fédération Française de Rugby, nous assurons officiellement la qualité, le savoir-faire et la sécurisation de notre travail dans la pratique de ce sport auprès des plus jeunes milhautois et milhautoises.

Le club remercie tous les participants aux séances d'essais du mois de septembre et vous donne rendez-vous tous les samedis matin de 10h à 12h pour le début de la saison 2017/2018.



Contact : Cyril BACCHETTO (Président)

E-mail : cyril.bacchetto@outlook.fr

Les Vieux Crampons Milhautois

LES VIEUX CRAMPONS EN ESPAGNE !

C'est un déplacement sportif et culturel que les Vieux Crampons Milhautois ont effectué cet été du côté de Gerona en Espagne. Un beau séjour dans un gîte de grande qualité tout près des plages de la Costa Brava nous a permis de visiter les belles villes de Figueras et Gerona, sans oublier les superbes plages et les marchés pleins de charme.

Le football a été mis de côté, nos hôtes ont certainement entendu parler des qualités de notre équipe dont la réputation va de Venise à Manchester. C'est pourquoi ils ont préféré s'abstenir. Peu importe, les repas et les soirées furent animés. Ambiance de folie, musiques et danses jusqu'à tard dans la nuit. Un bon entraînement avant la reprise des matchs dans le département.



Encore une fois, les Vieux Crampons Milhautois ont montré leur plaisir d'être ensemble, de partager ces moments de convivialité. 63 personnes ont participé à ce magnifique séjour qui restera dans les mémoires.

À bientôt pour de nouvelles escapades ouvertes à tous les bons vivants !

Gymnastique Volontaire Milhaudoise



L'association de gymnastique volontaire milhaudoise est présente sur le village depuis 1977 ; elle est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire.

Un panel de 7 heures de cours par semaine est proposé en accès illimité. Les cours sont ouverts à partir de 16 ans pour un public féminin ou masculin.

Nous pratiquons fitness, cardio, renforcement musculaire, étirements, etc., encadrés par quatre animateurs diplômés, dans une ambiance conviviale. Tous nos cours sont dispensés à la salle Marcel Giboulet, 74 route de Nîmes à Milhaud.

N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre !

Enfance

AMAMA

Petite association d'assistantes maternelles, nous nous réunissons trois matinées par semaine, pour commencer la socialisation des p'tits bouts en douceur, au centre socioculturel où nous organisons des activités manuelles, artistiques, ludiques, musicales...

Mélina, intervenante sportive, et Christine, conteuse, se joignent à nous pour le plus grand plaisir des enfants.

Grâce à nos sorties extérieurs (ferme, Gobabygym...), nos organisations de fêtes (arbre de Noël, spectacle de fin d'année...), nos partenariats (crèche, lycée, maison de retraite), nos participations aux manifestations diverses (Téléthon, carnaval, passerelle école maternelle), nos formations les samedis (premier secours, méthode Montessori...), nous sommes une équipe dynamique et épanouie dans notre métier !

Présidente : Mme Julian Isabelle - 06 80 84 47 92



Chasse

La Diane Milhaudoise

L'association de chasse s'occupe tout au long de l'année du territoire (plaine et garrigue) en construisant et en alimentant des abreuvoirs.

Nous mettons en place des cultures à gibiers.

Nous sommes sensibles à l'écologie en nettoyant les abords des sentiers et en veillant aux déchets jetés dans la nature.



Traditions

La Pastorale

Depuis le 18 décembre, Vincent, Mireille et tout le village où a eu lieu leurs noces se reposent dans la grande boîte en carton. De très longues vacances, puisque nous ne les retrouverons que l'an prochain.

Mais l'équipe de la pastorale ne reste pas inactive et profite du bulletin municipal pour vous donner ses rendez-vous. Nous vous recevrons les 25 et 26 novembre au centre socioculturel pour les marchés de Noël. Nous comptons sur vous pour venir rencontrer les artisans !

Le 17 décembre, nous nous retrouverons vers 16h à la salle des fêtes pour un moment : " Au coin du feu " : chants avec la chorale " En Chantant " et Michel Teissier, contes de Noël, le tout ponctué par un goûter.

Si parmi vous, il y a des amoureux des jeux de construction de notre enfance, n'hésitez pas à vous joindre à nous pour monter et démonter le décor. Si certains souhaitent se costumer pour participer au spectacle qu'ils se manifestent, car peut-on laisser dormir des santons si longtemps ?

À très bientôt !

Pour tous renseignements : bruno.chaber@laposte.net



Association culturelle

Le tripot de Milhaud

TOUJOURS PLUS LOIN !

Le 8 septembre 2017, le Triplot de Milhaud recevait Hector HERRERA, venu présenter le Chili, son pays d'origine. Un formidable témoignage sur cet État, qu'Hector HERRERA s'est efforcé de faire un peu mieux connaître aux Milhautois et qui a tenu toutes ses promesses, en réunissant pour l'occasion, 120 personnes au centre socioculturel.

L'assistance a ainsi pu suivre, avec intérêt, l'exposé très bien documenté de notre conférencier sur la particularité géographique de ce lointain pays, son histoire mouvementée, ses traditions, sa culture et sa gastronomie.

Pour ce voyage sur mesure proposé, Hector HERRERA était assisté de ses amis : Ramon pour ses intermèdes musicaux et Jean-Luc FAUQUIER pour ses photographies.

Un grand merci à eux pour cet après-midi de partage !



Prochain rendez-vous, le samedi 3 février 2018 pour une conférence-exposition sur « La guerre d'Espagne » présentée par Antoine DOMINGO à 17h30 au centre socioculturel de Milhaud.

Enfance

FCPE

NI UN SYNDICAT NI UN PARTI POLITIQUE, MAIS DE SIMPLES PARENTS D'ÉLÈVES !

Venez intégrer notre équipe au sein de l'une des principales fédérations de parents d'élèves des écoles publiques de France. Reconnue d'utilité publique, la FCPE n'est ni un syndicat ni un parti politique, mais de simples parents d'élèves de notre jeunesse milhadoise.



Nous sommes la seule association proposant un mouvement pédagogique complémentaire de l'enseignement public.

Parce que l'association compte de nombreux partenariats avec lesquelles elle partage des valeurs, mais organise aussi des festivités comme le carnaval, la castagnade, la fête des enfants, l'œuf de Pâques, le loto... tout cela en association avec les écoles, le centre aéré et la municipalité, rejoignez-nous dès aujourd'hui afin de faire perdurer nos valeurs !

PLANNING DES LOTOS 2017/2018

Novembre 2017 :

Dimanche 5 : LA DIANE MILHAUDOISE au centre socioculturel
Dimanche 18 : LES AÎNÉS au centre socioculturel

Décembre 2017 :

Dimanche 3 : LE DON DU SANG à la salle des fêtes
Dimanche 10 : LES VIEUX CRAMPONS au centre socioculturel

Janvier 2018 :

Dimanche 7 : LES ANCIENS COMBATTANTS au centre socioculturel
Dimanche 14 : LES VIEUX CRAMPONS au centre socioculturel
Dimanche 21 : FCM et RUGBY CLUB au centre socioculturel
Dimanche 28 : GARD'N PARTY au centre socioculturel

Février 2018 :

Dimanche 4 : LA PAROISSE au centre socioculturel
Dimanche 11 : L'ÉGLISE RÉFORMÉE au centre socioculturel
Dimanche 18 : LA PASTORALE au centre socioculturel

Mars 2018 :

Dimanche 11 : FCPE au centre socioculturel

Naissances

Mathis VIGNAL, le 19 mai 2017
Eshton CALIMAR, le 21 mai 2017
Noëlie ROUYRE, le 2 juin 2017
Amjad EL IDRISSI, le 19 juin 2017
Thibaut SIGNE BANET, le 21 juin 2017
Jules CARCASSON, le 22 juin 2017
Amel CHOHBANE, le 23 juin 2017
Glenn MARTIN, le 24 juin 2017
Adryano GIMENEZ, le 5 juillet 2017
Shahid BOUCHAREB, le 5 juillet 2017
Romy COLOMBET, le 8 juillet 2017
Milo HUE, le 11 juillet 2017

Hani-Haroun JEFFALI, le 12 juillet 2017
Tyagan BARETGE, le 3 août 2017
Lysandre BONGRAND, le 5 août 2017
Adam EL MRABETI, le 7 août 2017
Aria THESIN, le 7 août 2017
Gabin LACAS, le 8 août 2017
Asma FEDALI, le 16 août 2017
AIYANA MARSAUD, le 28 septembre 2017
Brooklyn CUISSON, le 25 septembre 2017
Miquel NEGRE KIRN, le 25 septembre 2017
Ayoub NOUR, le 26 septembre 2017

Mariages

Monsieur GRILLET Jérôme et Madame VELAYGUET Noëlle, le 22 avril 2017
Monsieur ZERHOUNI Chakib et Madame FRIEMANN Gisèle, le 13 mai 2017
Monsieur DUMONT Alexandre et Madame SORIGUE Audrey, le 10 juin 2017
Monsieur MEJEAN Didier et Madame LOYER Catherine, le 10 juin 2017
Monsieur CAILLETTE Alain et Madame AUDIARD Isabelle, le 17 juin 2017
Monsieur HAMMAMI Cyril et Madame GELY Mélanie, le 24 juin 2017
Monsieur GÉ François et Madame CHEVALIER Fanny, le 1^{er} juillet 2017
Monsieur MAZOYER Gilles et Madame RODIER Sarah, le 1^{er} juillet 2017
Monsieur JUANOLA Michaël et Madame LAURELUT Audrey, le 1^{er} juillet 2017
Monsieur GROLIER Patrice et Madame BOUSQUET Gisèle, le 8 juillet 2017
Monsieur DUBON David et Madame GASCUEL Marion, le 8 juillet 2017
Monsieur BERTHAULT Steeve et Madame BLACHON-MASSE Marine, le 15 juillet 2017
Monsieur PEREZ Julien et Madame FABROL Amandine, le 21 juillet 2017
Monsieur BENSALAH Nourddine et Madame FERHAOUI Soraya, le 22 juillet 2017
Monsieur CHALKHI Saaïd et Madame ABTANE Asmae, le 22 juillet 2017
Monsieur LOPEZ Romain et Madame LEROND Laetitia, le 19 août 2017
Monsieur BUFANTE Thomas et Madame FRANCOIS Marion, le 19 août 2017
Monsieur VETY Romuald et Madame MANZANERA Sandrine, le 26 août 2017
Monsieur AYARI Toufic et Madame RIZZO Audrey, le 9 septembre 2017
Monsieur MAHBOUB Otmane et Madame LAHRACH Hajar, le 9 septembre 2017
Monsieur AGRESTA Jauffrey et Madame CARLI Sarah, le 30 septembre 2017
Monsieur VALETTE Jérôme et Madame LAVAL Nelly, le 30 septembre 2017

Décès

Monsieur DAUDÉ Roger, le 21 mai 2017
Monsieur RANCEL Jean-Claude, le 29 mai 2017
Monsieur AUBAGNAC Didier, le 31 mai 2017
Monsieur BEL Georges, le 2 juin 2017
Monsieur RACLE Maurice, le 4 juin 2017
Monsieur MESAS Michel, le 5 juin 2017
Monsieur ARNAUD Claude, le 6 juin 2017
Monsieur PEIGNAUX Gérard, le 20 juin 2017
Madame ASSO Michelle veuve CHAHINIAN Yves, le 1^{er} juillet 2017
Madame CASTELLANI Gilberte veuve CHARRETEUR Pierre, le 7 juillet 2017
Madame ARRIAT Simone veuve MALHERBE Fernand, le 15 juillet 2017
Madame CHAUVET Jeanne veuve COMBES Pierre, le 23 juillet 2017
Madame KRIER Claudine veuve CHRISTOPHE Jacques, le 28 juillet 2017
Madame CHASSANG Odette veuve BROUSSE François, le 30 juillet 2017
Madame GANTIER Marie-Louise veuve MAZEL André, le 31 juillet 2017
Monsieur MOTY Philippe, le 1^{er} août 2017
Madame ROGER Jeanine veuve RIOU Michel, le 16 août 2017
Madame MEIZONNET Yvette veuve VEYSSEYRE Aimé, le 11 septembre 2017
Madame ALINGRIN Jeanne épouse VIENOT Paul, le 12 septembre 2017
Madame CANELLAS Simone veuve LAMAZERE Henri, le 25 septembre 2017



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



www.ggl-groupe.com **0 466 689 689**

La marque du terrain à bâtir